

## MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

Secrétariat général

Paris, le

-9 OCT. 2014

Direction des ressources humaines

Département des relations sociales

Monsieur le Président,

Dans le cadre des élections professionnelles du 4 décembre prochain qui se déroulent dans les trois versants de la fonction publique, les agents des MEDDE/MLETR en position de détachement sans limitation de durée, de détachement, de mise à disposition, affectés dans les conseils généraux, seront amenés à voter aux CAP locales et/ou nationales de leur corps d'origine.

Ces scrutins sont organisés principalement par les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) et les directions interdépartementales des routes (DIR) et concernent principalement les corps des agents d'exploitation de la spécialité « Routes et Bases Aériennes » et les ouvriers des parcs et ateliers (OPA). Les agents voteront selon l'organisation qui sera mise en place localement, par correspondance ou à l'urne.

Aussi afin de faciliter l'expression la plus large des suffrages, je vous remercie par avance, de bien vouloir relayer le présent courrier auprès des présidents de conseils généraux en les invitant à veiller au bon acheminement du matériel électoral à ces agents et à leur accorder en tant que de besoin toute facilité pour se rendre sur leur lieu de vote le 4 décembre prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur des ressources humaines

François CAZOTTES

Monsieur le Président de l'assemblée des départements de France 6 rue Duguay TROUIN 75006 Paris